

► communiqué de presse

27.01.2015

Le ministre Jan Jambon inaugure les nouveaux bâtiments de la Protection civile de Crisnée

Correspondant: Ophélie Boffa

T: 02 500 25 88

E-mail: ophelie.boffa@ibz.fgov.be

F: 02 500 21 35

Le ministre Jan Jambon inaugure les nouveaux bâtiments de la Protection civile de Crisnée

Bruxelles, 27/01/2015 – Le mardi 27 janvier 2015 à 10h, Jan Jambon, ministre de la Sécurité, de l'Intérieur et de la Régie des Bâtiments, a inauguré les nouveaux bâtiments de la Protection civile de Crisnée (Province de Liège). A cette occasion, les équipes et le matériel spécialisés de l'unité ont été dévoilés : détection nucléaire, plongeurs et drone. L'objectif de la visite, inscrite dans le cadre de la tournée nationale du ministre, était de mieux appréhender les réalités de terrain de ce service de secours fédéral et de rencontrer le personnel opérationnel.

Dans son discours, le ministre a fait remarquer que la Protection civile avait été oubliée dans la réforme de la Sécurité civile qui découle de la loi de 2007 : « *La Sécurité civile constitue un ensemble de 2 composantes : une composante locale, les zones de secours, et une composante fédérale, la Protection civile. Réformer l'un sans toucher à l'autre n'est pas cohérent* ». Les axes de travail à court et à moyen terme ont été présentés, « *je souhaite (notamment) élaborer un nouveau système de prime pour les agents opérationnels afin d'harmoniser ce qui est d'application à la Protection civile et chez les pompiers.* »

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services et zones de secours avec des moyens lourds et spécialisés. Répartie dans six unités, la Protection civile belge compte 450 professionnels et 650 volontaires disponibles 24h/24, 365 jours par an. Elle fait partie de la Direction Générale de la Sécurité civile du SPF Intérieur et intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, des pompiers ou de la police.

Démonstration des spécialités de la Protection civile de Crisnée :

Détection nucléaire



Unique en Europe, le portique de détection nucléaire de Crisnée est destiné à la détection et à la mesure radiologique sur les personnes et les véhicules. Il permet non seulement un mesurage rapide de contamination radioactive mais aussi une lecture et une conservation des données par un ordinateur de mesure. Ses capacités : 40 personnes/heure et 30 véhicules/heure. L'unité de Liedekerke possède également un portique.

Plongeurs



Active dans toute la Belgique, l'équipe de plongeurs de la PC de Crisnée assure les interventions de plongée de longue durée. Avec une moyenne de 150 interventions par an, ils sont principalement à la recherche de personnes disparues, de véhicules et d'armes qu'ils remontent à la surface. Ils utilisent du matériel spécialisé, comme un sonar et un sondeur à ultrasons. Ces interventions se font toujours à la demande de la police locale ou fédérale, ou de la Justice.



Drone



Acquis en 2014, le drone de la Protection civile de Crisnée décollera pour la première fois en public. Ce drone sera mobilisé lors d'interventions pour mieux visualiser l'incident, effectuer des mesures et envoyer des images en direct aux centres de crise. Des informations précises pourront ainsi être envoyées en toute sécurité lorsque les services de secours ne disposent d'aucun aperçu des lieux de la catastrophe ou ne sont pas en mesure de les atteindre. Grâce au drone, le commandant pourra mieux évaluer l'approche la plus sécurisée et adéquate de l'intervention.

Les bâtiments de la Protection civile de Crisnée datent de 1954. Ils étaient vétustes et non adaptés aux exigences actuelles. C'est la raison pour laquelle la Régie des Bâtiments a décidé de procéder à une rénovation en profondeur. Certains bâtiments ont été démolis, d'autres rénovés et d'autres encore construits. Les travaux ont commencé en février 2012 et l'inauguration du 27 janvier marque la fin de la première phase.

L'inauguration a eu lieu en présence de Monsieur le Gouverneur de Liège Michel Foret, Monsieur le Bourgmestre de Crisnée Philippe Goffin, Madame la Présidente du SPF Intérieur Isabelle Mazzara, Monsieur le représentant de l'Administrateur général de la Régie des bâtiments Jean-Pierre Van der Kaa, Monsieur le Directeur général de la Sécurité civile Jérôme Glorie et Monsieur le Chef d'unité Nicolas Tuts.

Contact presse :

Ophélie Boffa, Responsable de la Communication DG Sécurité civile
0470 32 67 39 – ophelie.boffa@ibz.fgov.be

